

La gazette du comité

LGC n°3
Octobre 2017

Le comité des usagers
Service PJM

Je suis très honorée de rédiger l'édito du 3^e numéro de la gazette du comité et cela, après avoir été invitée à participer à l'une de ses réunions.

Cette rencontre a été une vraie révélation: autour d'un thème défini, les usagers, partenaires et collaborateurs de l'Udaf échangent, débattent et se questionnent dans une ambiance ludique et conviviale.

A côté des missions et du quotidien de chacun, les membres participent ensemble à un projet commun dans un contexte et un décor différents.

Quelle fierté pour notre institution de voir perdurer le comité et sa gazette grâce à la motivation et à la créativité de ses membres ! Un grand BRAVO à eux !

Alexandra Kesic

Responsable d'unité
au service PJM.

Ma mesure et moi

« Il y a une quinzaine d'années, je ne savais pas gérer mon budget, ce qui me laissait dans une situation économique catastrophique.

Lorsque la mairie m'a proposé une mesure de protection, j'ai accepté malgré les protestations de mon employeur qui pensait que j'étais tout à fait capable de gérer et que cela m'infantiliserait. Depuis j'ai reçu de multiples conseils ; j'ai un cadre de vie plus équilibré et je ne suis plus jamais à découvert.

Le fait qu'on adapte mes dépenses en fonction de mon budget m'a permis d'être équilibrée et d'éviter les achats compulsifs. Ça m'a aidée psychologiquement. C'est un accompagnement de la vie au quotidien et cela m'a permis de me faire plaisir très souvent. Tous mes projets ont été entendus.

Mon fils en est arrivé à demander une mesure. C'est la méthode éducative la plus saine que j'ai réussi à trouver pour l'aider à construire son avenir. »

Fanta

« Je suis dépressive depuis l'âge de dix ans, ce qui me crée un manque de concentration. J'ai fait ma carrière professionnelle

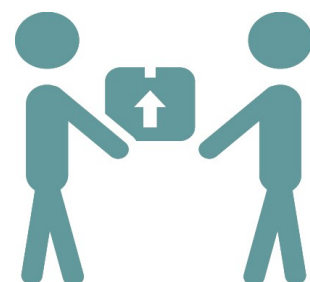
sans mesure de protection. J'étais régulièrement à découvert, ce qui a amplifié la dépression. J'avais fait une demande de protection depuis longtemps mais ce n'est qu'à la retraite qu'elle m'a été accordée. Je regrette que cela n'ait pas été fait avant.

Je suis contente parce que je suis plus détendue. Je n'ai plus d'appréhension des rendez-vous à la banque. J'ai toujours un peu d'argent de côté et je peux me faire plaisir. C'est rassurant et j'envisage l'avenir avec sérénité. »

Emmanuelle

« La mesure de protection m'a permis de me mettre à jour et de surveiller mes comptes. Il y a du négatif, beaucoup de négatif, beaucoup de gens ont des *a priori* quand on dit qu'on est sous mesure. On dit et on considère qu'on est des incapables. On se sent rejeté. »

Michel



« La cause d'un passage sous curatelle était la maladie physique et psychologique. J'ai été victime du monde du travail. J'étais mis sous invalidité et donc en conséquence après un parcours de curatelle hospitalière en 2001-2009, passage à l'Udaf, plusieurs causes ont amené le Juge des tutelles à en arriver à cette solution.

Depuis, quelques satisfactions :

- en général plus de souplesse comparé à la curatelle hospitalière en ce qui concerne l'attribution du budget ;
- plus de facilité afin d'obtenir un logement vis-à-vis des revenus.

Remerciements pour l'évolution vers plus de facilité par rapport à la banque.

Parenthèse, dans certaines situations, lorsqu'il existe un réel problème, serait-il possible d'avoir un entretien avec la direction de l'Udaf ?

Je souhaiterais l'intervention de l'Udaf auprès des professionnels de santé en vu de l'amélioration de « l'étiquetage » qui colle à la peau de l'utilisateur. »

E. L

Je me suis installé dans un nouveau logement, un très beau logement grâce à l'aide de ma curatrice. Avant, beaucoup de déprime et de stress, quand on m'a licencié après beaucoup d'arrêts et une faute grave, ... mais laquelle ? On ne me l'a jamais dit !

J'ai eu besoin de la curatelle, cela fait six ans maintenant, presque sept. Maintenant dans le quotidien, mon logement ne me convient plus à cause des voisins, ils font trop de bruits, je veux déménager.

Ma curatrice gère très bien mon budget. Concernant ce qui ne va pas, je n'ai rien à déclarer.

Kader

Réactions des usagers

Élisabeth indique que l'entourage n'est pas toujours compréhensif et Évelyne dit qu'il faut lutter contre cette étiquette. Elle pense qu'il est de notre devoir d'amener une autre image de la mesure de protection en sensibilisant les publics et les professionnels.

Fanta dit que **la mesure est une sécurité plutôt qu'une incapacité.**

À ne pas manquer

Les membres du comité des usagers
vous accueilleront

le mardi 12 décembre 2017

à l'Udaf,

à 10 heures

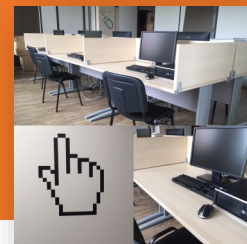
lors de l'inauguration

de la plateforme numérique.

Ils vous présenteront

le fonctionnement du comité

et leur gazette.



Le comité de rédaction vous invite à **nous rejoindre au comité des usagers !**

Rendez-vous le vendredi 19 janvier à 14h à l'Udaf !

Pour nous contacter : comite-des-usagers@udaf91.fr

